

POURQUOI LES AVOCATS SE MOBILISENT-ILS ?

NON AU PROJET de réforme de la Justice arrêté par ce Gouvernement !

NON à une Justice rendue par des ordinateurs ! La réforme vise à remplacer les avocats et les magistrats par des machines. Avec cette réforme, les pensions alimentaires seront fixées automatiquement, sans tenir compte des vos charges, sans tenir compte de vos difficultés financières et sans tenir compte des besoins de vos enfants !

NON aux plaintes en ligne sans écoute, sans aide, sans soutien, sans interlocuteur et sans délai de traitement ! Avec cette réforme si vous êtes victime de violences, il vous faudra trouver un ordinateur, remplir le formulaire standardisé (en priant pour qu'il n'y ait pas de bugs), essayer d'expliquer par écrit (en « bon » français) les faits et attendre, attendre, attendre...

NON à une justice banalisée pour les crimes les plus graves ! **NON** à la suppression du jury populaire des Cours d'assises ! Avec cette réforme, le viol sera considéré comme un petit crime et l'agresseur sera jugé devant un Tribunal, et non devant une Cour d'assises, par des jurés issus du peuple !

NON à des écoutes téléphoniques et des perquisitions sans le contrôle d'un juge ! Avec cette réforme, que vous ayez ou non commis une infraction, vous pourrez être écouté pendant des mois, surveillé, suivi, fouillé, sans l'intervention d'un juge !

NOUS DISONS : PAS DE DESHUMANISATION, PAS DE PRIVATISATION, PAS DE DESERTIFICATION DE LA JUSTICE !

NOUS DEFENDONS VOS DROITS, DÎTES NON AVEC NOUS !



#JUSTICEENDANGER

MANIFESTATION NATIONALE

MERCREDI 11 AVRIL 2018